

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Département  
Ille et Vilaine

Arrondissement de  
Fougères

**Commune de Poilley**

**Séance du 03/09/2024**

Date de la convocation	
27/08/2024	
Date d'affichage	
24/08/2024	
Nombre de membres	
Afférents	Présents
10	8
Vote	
A l'unanimité	
Pour : 8	
Contre : 0	
Abstention :	

L'an 2024 le 3 septembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Poilley dûment convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie, rue du pas au Loup, sous la présidence de Monsieur DEMAZEL Noël, Maire.

**Présents** : M. DEMAZEL Noël, Maire, M. COUSIN Edmond, Mme GERMAIN Jocelyne, Mme BANNIER Anne, M BARBEDETTE Gérard, M. GUÉRIN Claude, Mme PAPAIL Marie-Cécile

Excusé (s): M. ROBIDEL Anthony, M. CARAES Bertrand ayant donné procuration à Monsieur DEMAZEL Noël

Absent : M GAUTIER Denis

**A été nommé(e) secrétaire** : M. Edmond COUSIN

Envoyé en préfecture le 06/09 /2024

Reçu en préfecture le 06/09/2024

Publié le 07/09/2024

Réf : 20240711\_01

**Délibération modalités pénalités de retard facture SIMON**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal la facture de L'Entreprise SIMON TP, La Foutelais 53220 PONTMAIN, attributaire du Lot n°1 (Terrassements – Assainissement - Voiries – Signalisation) pour le marché relatif à la construction de 5 pavillons – résidence le bocage – POILLEY (35).

Le démarrage du chantier a pris beaucoup de retard aggravé par la crise du COVID et la commune ne souhaite pas d'appliquer les pénalités de retard comme prévu à l'article 4.3 du CCAP.

**Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité :**

- Décide de ne pas appliquer les pénalités de retard comme prévu à l'article 4.3 du CCAP.
- De prendre en charge la facture n° CP04\_du 25/07/2024.

Réf : 20240903\_02

**Délibération RPE\_salle communale**

La commune de Poilley par délibération N° 20211209\_05 du 9 décembre 2021, s'est engagée en tant que partenaire du relais petite enfance (RPE), et a signé la convention avec la ville de Louvigné du Désert.

A la demande du relais petite enfance, des animations doivent être délocalisées dans les communes adhérentes et souhaite bénéficier de la salle communale.

**Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité :**

- Autorise les animations du relais petite enfance dans la salle communale de Poilley

Réf : 20240903\_03

**Délibération Repas « CCAS »**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 la commune de Poilley exerce la compétence action Sociale sur son budget principal, chaque année le CCAS de Poilley organisait un repas pour les personnes de 65 ans et plus.

Le repas depuis l'année 2023 est pris en charge par la commune et se déroulera le samedi 19 octobre 2024. Monsieur le maire rappelle que le repas sera servi par Mr GUILLON Alain, restaurant le Lyonnais à Poilley. , le prix du repas est fixé à 35.00 €, une participation de 10.00 € euros par convive, ce qui fixe le prix pour le Commune à 25.00 € par personne.

Après en avoir délibéré la commission administrative décide :

- De fixer pour l'année 2024 le prix du repas à 35.00 € par personne ; la prise en charge par la commune est de 25.00 € par personne, La facture sera réglée à Mr GUILLON Alain, restaurant le Lyonnais à Poilley.
- De demander une participation de 10.00 € euros par convive, cette somme sera payée directement au restaurant Le Lyonnais à Poilley.

Réf :	20240903_04	Délibération choix du cabinet audit énergétique salle communale
-------	-------------	---

La commune de Poilley a sollicité en mai dernier L'Agence Locale de l'énergie du Pays de Fougères (ALE), pour l'établissement d'un cahier des charges pour un audit énergétique de la salle communale de Poilley. Courant juillet, ce cahier des charges a été adressé à différents cabinets afin d'identifier les consommations, de connaître les travaux à réaliser et leur budget, à travers différents scénarios demandés.

La proposition de devis pour cette étude, devait nous parvenir pour le vendredi 30 août 2024.

La commune a reçu trois propositions de devis et l'analyse en concertation avec l'agence Locale de l'Energie en date 3 septembre, a donné les résultats suivants :

#### Synthèse technique

Tableau d'analyse des offres - Consultation bureaux d'études thermiques - Audit énergétique  
Audit énergétique - Commune de Poilley - Bâtiments concernés : Salle des fêtes et Cantine

Critères de notation	1 - Qualité de la proposition méthodologique (30 points)							2 – Composition de l'équipe et compétences, références, expériences des intervenants directs dans des domaines similaires (30 points)		
Bureaux d'études thermiques	Visite des lieux (non obligatoire)	Phase 1 -Etat des lieux et consultation des usagers (5 points)	Phase 2 - Analyse de l'existant / bilan énergétique / STD - (10 points)	Phase 3 : Le programme d'amélioration / bouquet de travaux / Objectifs / Analyse financière - (10 points)	Réunion de suivi / Présentation de l'audit - (5 points)	NOTES / 30	Composition de l'équipe / compétences 15 points	Références et expériences similaires 15 points	NOTES / 30	
THALEM ingénierie 14 rue du champ Niguel 35170 Bruz	NON	5	10	9	5	29	15	15	30	59
Commentaires notation		OK	OK	Pas de variante sur l'utilisation de matériaux biosourcés.	OK		OK	OK		
Bee+ Ingénierie 14 rue Roland Moreno 35530 NOYAL-SUR-VILAINE	NON	4	10	7	3	24	15	15	30	54

Commentaires notation		Pas de mention de l'analyse du ressenti et du comportement des usagers	OK	Dans le devis, seuls trois scénarios seront préconisés alors que 4 scénarios ont été demandés  Pas de variante sur l'utilisation de matériaux biosourcés.  Pas de mention de la méthode d'analyse financière en « coût global sur 30ans »	Le bureau d'étude prévoit de fournir une synthèse, s'agit t-il du tableau de synthèse fourni par la maîtrise d'ouvrage ?  2 réunions d'échange seulement  Pas de mention du délais de réalisation		OK	OK	
ABAQUE Agence de Bretagne 2 rue Jean Jaurès Maroué 22400 Lamballe-Armor	NON	5	10	10	4	29	15	15	30 59
Commentaires notation		OK	OK	OK	Pas de mention de la fiche synthèse		OK	OK	

#### Synthèse financière

Nom des bureaux d'étude	HT	Prestation CCTP Audit énergétique (compris STD)				
		Audit	TVA 20%	Coût TOTAL	Notation prix	Note totale (/100)
THALEM	HT	5 600 €	1 120 €	6 720 €	32.00	91.00
BEE+	HT	6 960 €	1 392 €	8 352 €	25.75	79.75
ABAQUE	HT	4 480 €	896 €	5 376 €	40	99.00

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité :

- Décide de retenir le Bureau d'étude ABAQUE de Lamballe pour effectuer audit énergétique de la salle des fêtes et de la cantine de Poilley.

A Poilley le 31/10/2024  
Le Maire N. DEMAZEL

